

Service public de l'électricité en Morbihan : un nouveau contrat de concession sur 30 ans

Morbihan Énergies, Enedis et EDF ont signé ce mardi 13 décembre, à Muzillac, un nouveau contrat de concession relatif au service public d'électricité dans le Morbihan. Objectifs: garantir un réseau et un service de qualité en tout point du territoire et accompagner la transition énergétique.

Ce contrat va servir de cadre aux relations de travail pour les prochaines décennies entre ces trois partenaires : Morbihan Énergies, propriétaire du réseau de distribution ; Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ; EDF, fournisseur de l'électricité au tarif réglementé de vente.

Cinq millions de mégawatts heure d'électricité sont acheminés par an dans le département. Ce flux provenant principalement des installations de production nationale comprend désormais un volume croissant d'électricité renouvelable (éolien, hydraulique, photovoltaïque) de source locale.

Cette énergie sert à fournir en électricité 530 000 usagers particuliers et professionnels grâce à une trame complexe de lignes moyenne et basse tension qui constituent nos routes départementales et locales de l'électricité - 26 000 kilomètres, maillés de 15 000 postes de transformation - dans la prolongation des lignes de transports haute tension de RTE.

Des investissements annuels ambitieux et coordonnés entre Enedis et Morbihan Énergies

Ce réseau est à l'origine la propriété des 249 communes du département qui l'ont délégué à Morbihan Énergies et dont la gestion est confiée à Enedis, selon un contrat de concession définissant les responsabilités respectives.

La signature de ce contrat va permettre aux partenaires de poursuivre leur action pour maintenir cette infrastructure à un niveau de haute performance, de la préparer aux enjeux énergétiques de demain et aux risques engendrés par le réchauffement climatique.

Morbihan Énergies y investit actuellement près de 35 millions/an en travaux de sécurisation, extension, renforcement. Et il pourvoit au contrôle d'Enedis dont la mission est notamment de garantir la bonne distribution de l'électricité, d'assurer les opérations de dépannage et également d'investir dans la qualité du réseau.

Outre la signature de ce nouveau contrat de concession, Enedis et Morbihan Énergies ont défini un Schéma Directeur des Investissements sur la durée du contrat. Un premier Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) engage le gestionnaire du réseau d'électricité sur les 5 prochaines années.

Une forte ambition partagée en matière de transition écologique

Au-delà du renouvellement de ce partenariat, l'ambition commune est de préparer le réseau de distribution d'électricité aux enjeux de la transition écologique et à de nouveaux types de production et de consommation électrique.

Le Morbihan a déjà amorcé la mise en œuvre de nouvelles formes de production et d'utilisation de l'énergie, comme les installations d'autoconsommation collective (Partag'elec), de stockage (bâtiment administratif Kergrid de Morbihan Énergies et Eau du Morbihan), de flexibilité (Mobilize Belle-Île-en-Mer, bornes V2G), ou encore le déploiement d'équipements et le lancement de projets de mobilités décarbonées (électrique, hydrogène).

Morbihan Énergies et Enedis ont formalisé leurs engagements dans une convention de transition écologique pour poursuivre les actions innovantes déployées sur le territoire aux côtés des collectivités territoriales.

L'énergie, vecteur d'égalité territoriale

L'objectif est, aussi, de permettre à l'ensemble du territoire morbihannais de bénéficier dans un souci d'égalité territoriale des mêmes évolutions en matière énergétique.

Morbihan Énergies s'inscrit à cet égard dans la lignée du Syndicat départemental d'électrification qui entreprit au milieu des années soixante de fédérer toutes les forces locales, à l'initiative d'Yves Du Halgouët et d'Henri Le Breton, afin que l'électricité atteigne toutes les communes sans exception.

Partie prenante de ce contrat de concession renouvelé, EDF s'engage à maintenir une relation client de qualité pour la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (TRV) aux 340 000 clients du tarif bleu du Morbihan. EDF entend rester un fournisseur responsable, cultivant l'excellence, avec :

- un accueil téléphonique performant et complémentaire des canaux numériques, assuré par des centres d'appels et des conseillers EDF tous, sans exception, situés en France, dont celui de Vannes,

- un accompagnement pour aider les clients à maîtriser leur budget, EDF propose à ses clients des outils numériques, en particulier un espace client fonctionnel sur internet, une application EDF & Moi enrichie pour les clients bénéficiant d'un compteur communiquant d'une solution numérique Mon Suivi Conso qui leur permet de suivre et d'analyser leurs consommations en kWh et en euros.

- une attention particulière envers nos clients en situation de précarité qu'EDF accompagne en partenariat avec les élus, les travailleurs sociaux et les associations du Morbihan. Le correspondant Solidarité d'EDF pour le Morbihan, appuyé d'une équipe de 20 conseillers solidarité d'EDF Commerce Ouest, sont leurs interlocuteurs au quotidien. Leurs actions permettent de renforcer la prévention ou l'aide au paiement efficace avec notamment le déploiement du chèque énergie.



Présidence Morbihan Énergies :

« Morbihan Énergies est avant tout l'unique Autorité organisatrice de distribution de l'électricité pour l'ensemble des communes du Morbihan. C'est un contrat éminemment territorial que nous venons de signer aujourd'hui. Le réseau électrique est la propriété des territoires et donc, de tous les Morbihannaises et Morbihannais ; ils nous font confiance pour défendre en leurs noms un service de distribution public d'électricité de qualité, à chaque point du département. Cette signature ouvre une nouvelle ère : celle d'un réseau porteur des transitions. » Jo BROHAN - Président de Morbihan Énergies

Direction Enedis :

« Enedis a un fort ancrage territorial et le contrat de concession est au cœur de ses activités. Notre rôle est bien de garantir la bonne distribution de l'électricité et d'investir afin que le réseau soit toujours plus performant mais également de renforcer nos enjeux communs de transition écologique. Nous sommes très fiers de cette signature avec Morbihan Énergies et tenons à souligner la cohérence et la solidarité du service de la distribution publique d'électricité qui nous animent et nous réunissent sur ce beau département du Morbihan au service de ses 760 000 habitants. » Jean-Philippe LAMARCADE - Directeur Régional Enedis en Bretagne

Direction EDF :

« Avec cette signature, EDF réaffirme aux côtés de Morbihan Énergies ses engagements de service public, synonyme d'excellence dans le service rendu et d'attention personnalisée envers tous ses clients. Je me réjouis de notre volonté commune de coopérer dans la maîtrise des consommations et des factures, et dans la lutte contre la précarité énergétique. » souligne Frédéric COSPEREC, Directeur Développement Territorial Bretagne



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

